

Liste rouge commentée des Orthoptères de la région Centre

Jean-Louis PRATZ¹ & Roger CLOUPEAU²

¹ 42, place de l'église, F-45470 Rebrechien

² 10 avenue Léon Brûlé, F-37210 Vouvray

Résumé : cet article propose une Liste Rouge des Orthoptères menacés de la région Centre. Il s'inscrit dans un vaste programme décidé par *Nature Centre* (fédération des associations de protection de la nature en région Centre) visant à établir des Listes Rouges des espèces et des milieux menacés dans cette région.

Le processus de l'élaboration de cette liste en suivant la méthode et les critères de l'UICN est décrit. Il en résulte que sur les 68 espèces d'Orthoptères autochtones (y compris la Mante religieuse et le Phasme commun) recensées depuis un peu plus d'un siècle dans cette région, 2 sont éteintes, 7 sont en danger critique d'extinction, 2 sont en danger et 10 sont vulnérables. Il s'y ajoute 5 espèces quasi menacées et à surveiller (liste orange). Un commentaire est donné pour chacune de ces espèces.

Mots clés : Orthoptera ; Liste rouge régionale ; catégories et critères ; région Centre ; UICN.

Abstract: this article provides a Red List of threatened Orthopteran species of the Region Centre. It is part of a comprehensive programme decided by *Nature Centre* (Region Centre conservation associations Federation) to establish Red Lists species and communities threatened in this region.

Describes the process of developing this list by following the method and the IUCN criteria. It follows on 68 species of indigenous Orthoptera (including the Praying Mantis and French Stick Insect) identified from a little over a century in this region, 2 are extinct, 7 are critical endangered, 2 are endangered and 10 are vulnerable. It adds 5 near threatened species and monitor (orange list). A comment is given for each of these species.

Keywords : Orthoptera; UICN Red List; categories and criteria; Region Centre.

—oOo—

AVANT-PROPOS

Entre 2005 et 2008, à l'initiative de *Nature Centre*, la fédération des associations de protection de la Nature de la région Centre, des groupes de travail réunissant les spécialistes des différentes disciplines couvrant le spectre de la biodiversité régionale ont été constitués afin d'établir un ensemble de listes rouges des espèces et des habitats menacés en région Centre.

Outre les auteurs qui ont assuré l'animation du groupe de travail relatif aux Orthoptères, cette évaluation a été menée avec le concours de Serge Gressette, Jean-Michel Lett et Christian Sallé, ainsi qu'avec les contributions de Romuald Dohogne, Jean-Paul Garnier, Sylvain Montagner, Pierre Plat & Etienne Sarazin sans qui ce travail n'aurait pu être mené de façon pertinente.

La constitution de Listes rouges pertinentes dans un maximum de segments de la diversité du vivant découle de la nécessité de disposer d'indicateurs fiables et comparables permettant d'évaluer le degré d'effritement ou de redressement dans le temps de la biodiversité régionale, de partager des constats quant à la pertinence et à l'urgence des actions engagées ou à mener en faveur de cette biodiversité, et de comparer les résultats d'une région à une autre.

Aussi, le principe a-t-il été retenu de constituer ces listes par une déclinaison à l'échelle régionale de la méthode UICN. Or, les Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste rouge (UICN, 2001) ont été conçus pour classer les espèces selon leur risque d'extinction au niveau mondial et donc à une toute autre échelle que celle envisagée ici.

La méthodologie mondiale définie par l'UICN s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction comme la taille des populations, leur taux de déclin, la taille de leur aire de répartition et son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles si elle se classe ou non dans l'une des catégories d'espèces menacées (**CR**, **EN** et **VU**) en fonction des données disponibles.

Pour une utilisation à l'échelle d'une région du monde (nationale, régionale), l'UICN propose une déclinaison de cette méthode intitulée « *Lignes directrices pour l'application au niveau régional des critères de l'UICN pour la liste rouge, version 3.0* » (UICN, 2003). Il est précisé que cette déclinaison ne peut convenir à des territoires trop petits (niveau départemental, par exemple), car un certain nombre de critères, comme les capacités de dispersion des espèces, leur aire de déplacement ou leur extinction effective, sont beaucoup plus difficiles à évaluer concrètement.

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE DE LA REGION CENTRE

La région Centre est constituée des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. Sa superficie est de 39 151 km² pour 1 842 communes. C'est la quatrième en superficie après Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Aquitaine.

Région de plaines et de plateaux, la région Centre réunit des régions naturelles aux identités bien marquées : Val de Loire, Perche, Beauce, Vendômois, Sologne, Pays Fort, Champagne berrichonne, Brenne, Boischaux... La Loire qui la traverse d'est en ouest constitue l'épine dorsale de la région. Son patrimoine naturel est l'un des plus riches et des plus diversifiés de France. La variété des sols, conjuguée aux influences climatiques, se traduit ici par la présence d'espèces végétales à caractère atlantique, mais aussi méditerranéen et même montagnard, bien que le point culminant régional ne se situe qu'à 504 m (le Magnoux dans la Marche).

Au plateau calcaire légèrement ondulé de la Champagne berrichonne au sud-est, succèdent la Brenne (pays "aux mille étangs") et les plateaux argileux de la Touraine dans le sud-ouest. Au sud et à l'est se dessinent des cuestas avec des plateaux calcaires et des dépressions argileuses en bordure du Massif Central. Au nord et au centre s'étendent les plateaux calcaires de Beauce et les dépôts argilo-sableux de la Sologne et de la forêt d'Orléans. Pays Fort et Perche sont les parties de la région les plus arrosées.

Telles sont les grandes lignes de cette région largement ouverte sur ses nombreuses voisines : Haute- et Basse-Normandie, Ile-de-France, Bourgogne, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes et Pays-de-Loire.

CONSTITUTION DE LA LISTE ROUGE DES ORTHOPTERES DE LA REGION CENTRE

Le groupe de travail s'est constitué autour des membres de CERCOPE, association régionale d'entomologie, initiatrice entre autres d'un atlas régional des Orthoptères de la région Centre (en cours). Le grand handicap pour le groupe était de ne pas disposer encore d'une banque de données unique et centralisée, permettant de mener une approche statistique rigoureuse. Mais la dizaine de personnes qui a participé à ce travail couvre, par ses connaissances et ses bases de données personnelles, la totalité des départements de la région et l'ensemble des régions naturelles qui la composent.

La première phase de ce travail, débuté en 2005, a consisté à établir la liste exhaustive des espèces citées au moins une fois en Région Centre en s'appuyant notamment sur 2 publications récentes :

- la Liste commentée des Orthoptères de la Région Centre (Insecta : Orthoptera) établie par Roger CLOUPEAU, Franck BEZANNIER, Jean-Michel LETT, Jean-Louis PRATZ & Christian SALLE, publiée dans *Recherches Naturalistes en région Centre* n°8 de novembre 2000 ;

et

- Complément à la Liste commentée des Orthoptères de la Région Centre (Insecta : Orthoptera) établi par Roger CLOUPEAU & Jean-Louis PRATZ et publié dans *Recherches Naturalistes en région Centre* n°15 de mai 2006.

Cette première phase a permis d'identifier 75 espèces présentes, ayant été présentes ou signalées historiquement (bibliographie) en région Centre.

LES ESPECES NON EVALUABLES

De cette liste ont été éliminées toutes les espèces dont l'indigénat n'était pas confirmé : espèces introduites ou données présentes ou passées douteuses, soit 7 espèces. Il s'agit de :

❖ 3 espèces dont la détermination paraît douteuse *a posteriori* et sont à éliminer de la faune régionale, au moins jusqu'à plus ample information :

- *Paratettix meridionalis* (Rambur, 1838), le Tétrix méridional, signalé à Sougé (Loir-et-Cher) par KRUSEMAN (1988), mais dont la présence est jugée douteuse au regard des connaissances actuelles ;
- *Tetrix bipunctata* (Linné, 1758), le Tétrix calcicole, dont les données publiées dans l'Atlas des Orthoptères de France (VOISIN, 2003) paraissent douteuses au regard des vérifications qui ont été faites des spécimens conservés ;
- *Stenobothrus (Stenobothrus) grammicus* (Cazurro, 1888), le Sténobothre fauve-queue, dont la présence ancienne a été rapportée du Loiret par KRUSEMAN (1982), mais provient sans doute d'une erreur d'étiquetage dans la collection d'origine.

❖ 4 espèces entrant dans la catégorie « Non applicable » (NA) :

- *Tachycines asynamorus* Adelung, 1902, la Sauterelle des serres qui est une espèce asiatique introduite fortuitement en Europe, signalée en Indre-et-Loire par CHOPARD (1952) et pour laquelle il n'existe aucune donnée récente ;
- *Anacridium aegyptium* (L., 1764), le Criquet égyptien. Egalement introduit fortuitement avec des produits en vrac importés du bassin méditerranéen ou d'Afrique. Observation cette fois récente et, semble-t-il, non isolée à l'usine Antarctic de Saint-Martin-d'Abbat (45) effectuée par Karl Michel et rapportée par la SOCAMUSO (octobre 2007) ;
- *Acheta domesticus* (Linné, 1758), le Grillon domestique, une espèce introduite depuis très longtemps, toujours présente ici et là, mais semble-t-il non reproductrice en plein air dans les conditions naturelles régionales (le serait en Poitou-Charentes selon la DIREN Poitou-Charentes) ;
- *Aiolopus strepens* (Latreille, 1804), le Criquet automnal, qui a fait l'objet d'observations sporadiques, surtout en automne et en hiver (CLOUPEAU & al., 2000) mais dont la reproduction n'a jamais pu être vérifiée. Indre-et-Loire : Rochecorbon, individus isolés les 03/10/1967, 28/03/1968, 04/10/1987, 01/02/1992. Dernière observation le 15/03/2006 à Chinon au "Puy Besnard" (1 femelle), (donnée E. Sarazin, contrôlée par R. Cloupeau sur photo). Indre : 13/09/2000, Migné, "Le Plessis", (J-M. Lett, inédit).

Il s'y ajoute 4 autres espèces dont la présence actuelle est avérée, mais sur lesquelles les informations rassemblées par le groupe de travail sont insuffisantes pour une inscription dans une catégorie précise. La faiblesse de ces informations milite d'ailleurs pour qu'une attention particulière leur soit apportée, ces espèces étant très probablement relictuelles dans la région.

Il s'agit de :

- *Tetrix bolivari* (Saulcy, 1901), probablement plus répandue qu'il n'y paraît, mais dont l'identification sur le terrain est très délicate !
- *Tetrix tenuicornis nutans* Hagenbach, 1822 ;
- *Stenobothrus (Stenobothrus) nigromaculatus* (Herrich-Schaeffer, 1840) ;
- *Omocestus (Omocestus) viridulus* Linné, 1758.

Pour cette première évaluation, ces quatre espèces sont placées dans la catégorie « données insuffisantes » : **DD**.

Le nombre d'espèces d'Orthoptères actuellement présentes en région Centre s'établit donc comme suit :

- 64 espèces autochtones et reproductrices à l'état sauvage dont l'évaluation est réalisable ;
- 4 espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes ;
- 4 espèces exogènes, non reproductrices dans les conditions naturelles régionales et exclues de cette évaluation.

Soit un total de 72 espèces dont 68 espèces autochtones.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Selon l'UICN, la classification d'une espèce ou d'une sous-espèce dans l'une des trois catégories d'espèces menacées d'extinction (**VU**, **EN** ou **CR**) s'effectue par le biais d'une série de cinq critères quantitatifs qui forment le cœur du système. Ces critères sont basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taux de déclin, population totale, zone d'occurrence, zone d'occupation, degré de peuplement et fragmentation de la répartition.

Les principes suivants sont à appliquer :

- tous les taxons en cours d'évaluation doivent être évalués en fonction de chaque critère. Il se peut que tous les critères ne soient pas appropriés ou applicables à tous les taxons, en fonction des connaissances disponibles ;
- mais, un seul des critères suffit à qualifier un taxon pour l'inscrire à un niveau de menace ;
- les taxons qui présentent plusieurs niveaux de menaces selon le critère utilisé se voient qualifiés pour le plus haut niveau de menace.

❖ **Le critère A** "réduction des populations" est le plus important. Il peut s'évaluer en réduction passée, présente ou assurée dans le futur. On peut ainsi le fonder sur l'un des quatre sous-critères suivants :

- A1 : la réduction de la population a été effective dans le passé et les causes de la baisse ont maintenant cessé ;

- A2 : la réduction de la population est connue dans le passé et les causes de la baisse existent toujours ;
- A3 : la réduction de la population est prévisible dans le futur ;
- A4 : la réduction de la population est identifiée dans le passé et va se poursuivre.

Pour tous ces critères A1 à A4, la réduction de population doit être fondée :

- a) soit sur l'observation directe des effectifs ;
- b) soit sur l'observation d'une évolution régressive de l'indice d'abondance ;
- c) soit sur une baisse significative de la zone d'occupation au sein de la zone d'occurrence et/ou une baisse de la qualité de l'habitat ;
- d) soit sur des niveaux réels ou potentiels d'exploitation incompatibles avec le niveau et l'état des populations ;
- e) soit sur les effets induits par l'introduction de taxons concurrents, l'hybridation, le développement de pathogènes et parasites, les polluants...

L'utilisation de ce critère à l'échelle régionale n'est pas évidente pour les Orthoptères car il faut caractériser le niveau de perte de population (80%, 50%, 30%) pour discriminer entre CR, EN et VU. Dans quelques cas, on a pu s'appuyer sur une connaissance effective :

- de la perte d'un certain nombre de stations représentatives de l'espèce, par évolution du milieu qui a conduit à une réduction d'au moins 80% des effectifs initiaux en 10 ans; c'est le cas pour *Locusta migratoria gallica* et *Gampsocleis glabra*, classés CR ;
- de la baisse continue des effectifs de certaines espèces lorsque celles-ci sont suivies régulièrement par des évaluations semi-quantitatives (critères d'abondance allant toujours dans le même sens), surtout lorsque le milieu évolue également dans un sens défavorable à l'espèce, cas d'*Omocestus petraeus*, également classé CR du fait d'une réduction continue d'au moins 80% des effectifs en 10 ans.
- de la connaissance supposée ou effective de la réduction de la population de *Gryllotalpa gryllotalpa* d'au moins 30% sur les 50 dernières années, avec des pertes d'habitats qui se poursuivent.

❖ **Le critère B** : aires géographiques limitées, fragmentées ou populations ayant des fluctuations extrêmes. Ce critère est basé sur l'un des deux sous-groupes de critères :

- B1 : estimation de l'évolution régressive de l'aire d'occurrence ;
- ou,
- B2 : estimation de l'aire d'occupation **plus**, au moins deux des trois critères suivants :
 - a : population gravement fragmentée ou présente sur quelques sites uniquement ;
 - b : en déclin continu ;

- c : population ayant des fluctuations extrêmes.

A l'échelle régionale, ce critère est assez facile à suivre pour toutes les espèces d'Orthoptères dont la fragmentation des populations est très liée à la disponibilité en habitats pour ces espèces et à la bonne connaissance de son territoire régional par le groupe de travail :

- zone d'occupation inférieure à 10 km² avec des populations en déclin sévèrement fragmentées (CR) : *Chorthippus montanus* ;
- zone d'occupation en déclin, inférieure à 500 km² et populations sévèrement fragmentées avec des habitats qui se rétrécissent (EN) : *Chorthippus binotatus* ;
- zone d'occupation inférieure à 2 000 km², sévèrement fragmentée avec des habitats qui se dégradent (VU) : *Conocephalus dorsalis*.

❖ **Le critère C** : Taille de petites populations en déclin continu :

- C1 : < 250 individus adultes : **CR** ;
- C2 : < 2 500 individus adultes : **EN** ;
- C3 : < 10 000 individus adultes : **VU**.

Et si, en plus, ces populations sont en forte diminution, très fluctuantes ou formant des isolats.

Dans le cas de la région Centre, le critère C a peu servi car nous disposons de peu d'informations effectives sur le déclin tangible de populations de taille moyenne.

❖ **Le critère D** : Populations très restreintes :

- D1 : < 50 individus adultes : **CR** ;
- D2 : < 250 individus adultes : **EN** ;
- D3 : < 1 000 individus adultes : **VU**.

Et si la population en question occupe moins de 20 km² ou si elle occupe moins de 5 localités.

A *contrario*, ce critère est assez facile à renseigner pour toutes les espèces à très faibles populations et à aires disjointes du fait de leurs habitats. Tous les taxons en danger critique d'extinction et en danger ont été identifiés principalement sur la base de ce critère. Les seuils de populations permettent de discriminer les espèces au sein de la Liste rouge, par exemple entre *Omocestus petraeus* et *Omocestus haemorrhoidalis*.

❖ **Le critère E** : se fonde sur l'analyse quantitative montrant une probabilité d'extinction à l'état sauvage d'au moins :

- E1 : 50% en 10 ans ou 3 générations ;
- E2 : 20% en 20 ans ou 5 générations ;
- E3 : 10% en 100 ans.

Avec une projection d'un maximum de 100 ans dans l'avenir.

Ce critère n'est guère utilisable dans le cas des invertébrés.

L'application des critères A à E à l'échelle de la région Centre s'effectue en deux étapes.

PREMIERE ETAPE.

Elle peut s'illustrer par les cartes théoriques de la figure 1.

Réalisée de manière ciblée sur les 64 espèces présentes sur le territoire régional et pour lesquelles une évaluation a été jugée possible, une première classification a été proposée au groupe de travail sur la base d'une grille de lecture permettant de distinguer :

- les espèces dont la présence est limitée à des habitats spécifiques devenus rares et qui continuent à être en régression. Les effectifs ou le nombre de stations connues sont faibles à très faibles et les populations concentrées localement ou dispersées dans toute la région (fragmentation) ;
- les espèces pour lesquelles les effectifs ou le nombre de stations connues est supérieur à 10, et les tendances d'évolution variables ;
- les espèces qui possèdent manifestement des populations importantes et/ou un grand nombre de stations et pour lesquelles aucun signe de régression importante des populations n'a été décelé dans les 10 années passées (temps effectif de recul de la plupart des évaluateurs).

Cette première classification, illustrée par le tableau de cartes présenté ci-dessous (**figure 1**), a permis de distinguer relativement facilement :

- 35 espèces dont l'état de conservation est jugé satisfaisant (Liste verte, **LV**) ;
- 8 espèces quasi menacées constituant la liste orange (**NT**) ;
- 19 espèces devant constituer la Liste rouge régionale (**CR, EN** ou **VU**) ;
- 2 espèces considérées comme éteintes à l'échelle régionale (**RE**).

DEUXIEME ETAPE : EVALUATION FINALE.

A ce stade et afin d'aboutir à la catégorie finale, les échanges ont permis d'intégrer si nécessaire l'influence des populations conspécifiques éventuellement présentes à l'extérieur de la région (flux de migrants, échanges avec les populations proches...) par une modulation, à la hausse ou à la baisse, de la catégorie préliminaire.

A cette fin, les travaux de nos collègues des régions voisines, lorsqu'ils existent, ont été consultés. C'est notamment le cas des Listes rouges régionales établies dans les régions limitrophes, par exemple la Liste Rouge des Orthoptères d'Auvergne (BOITIER, 2004) et la Liste patrimoniale de Bourgogne-Morvan (BARDET, 2002).

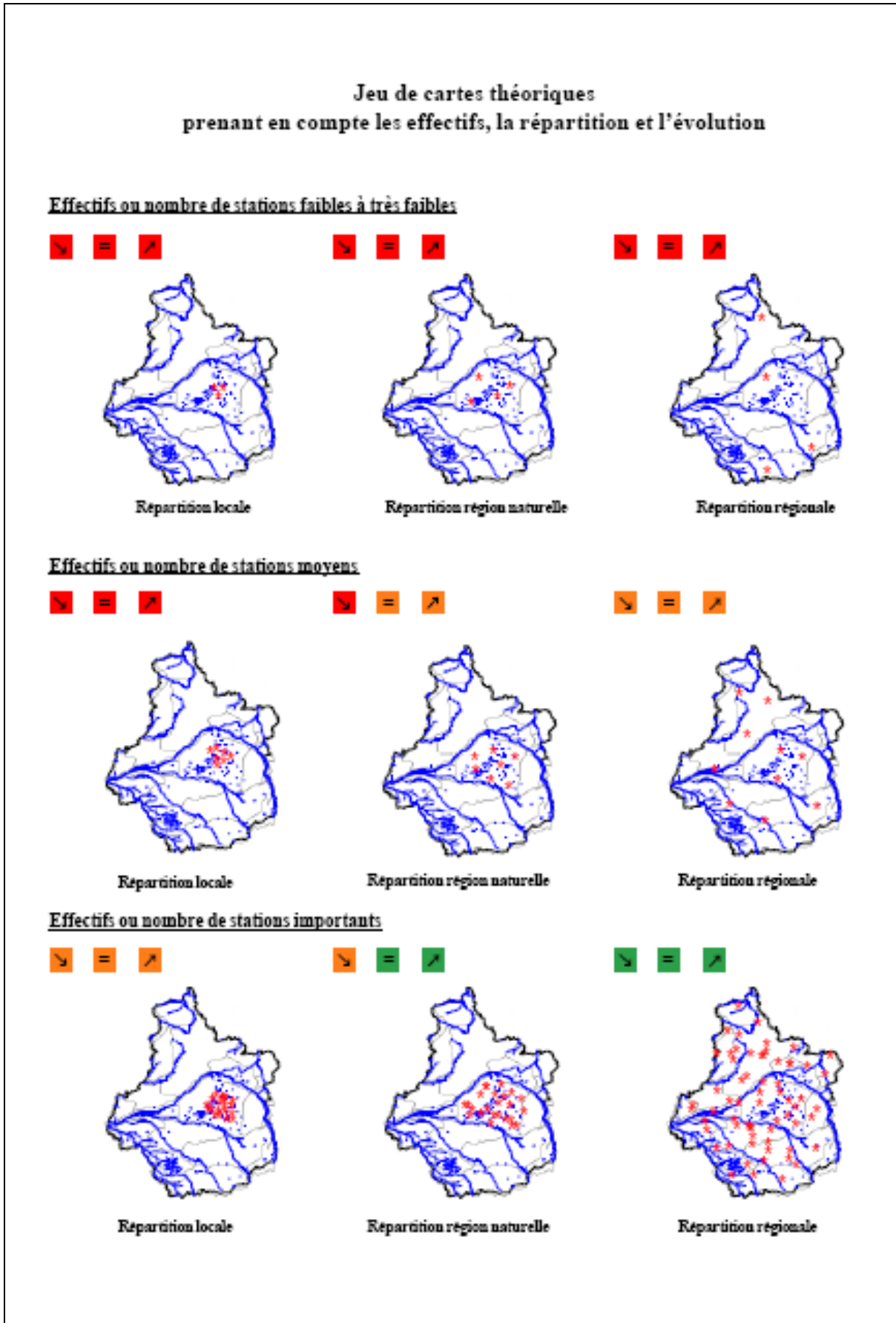


Figure 1. Les critères UICN appliqués à la région Centre.

Ainsi, 3 espèces placées initialement en liste orange, parce que non communes sur l'ensemble du territoire régional, se sont vues « remonter » en liste verte du fait de leur bon état de conservation, voire de leur expansion dans leur aire de répartition.

Il s'agit de :

- *Phaneroptera nana nana* Fieber, 1853, le Phanéroptère méridional. C'est une espèce qui atteint dans la moitié sud de l'Indre-et-Loire (et peut-être en Brenne), la limite nord de son aire de répartition continue (SARDET & al. 2005, DEFAUT & al. 2009). Elle remonte plus au nord (Loir-et-Cher, Loiret, extrême Ouest du Cher et au moins jusqu'en Île-de-France), mais devient alors nettement plus localisée (bords de Loire et jardins dans les agglomérations) ;
- *Calliptamus barbarus barbarus* (Costa, 1836), le Caloptène ochracé, est une espèce qui est abondante uniquement en Indre-et-Loire. Ses populations se fragmentent et diminuent en importance vers l'est, mais semblent s'étoffer fortement ces dernières années dans le Loiret et le Cher ;
- *Pezotettix giornae* (Rossi, 1794), le Criquet pansu, espèce atteignant de façon assez tranchée la limite nord de sa répartition continue dans la moitié sud de l'Indre-et-Loire et en Brenne ; très précisément entre Rosnay et Migné selon S. Gresse où elle est commune et répandue.

Quelques autres éléments d'information, explicités dans les notes spécifiques présentées plus loin, comme le statut foncier des terrains où se trouvent les populations (sites d'un conservatoire d'espaces naturels ou d'une réserve naturelle nationale prenant en compte les Orthoptères dans ses problématiques de gestion), sont également intervenus dans la classification finale.

Une fois ces différents ajustements effectués, la liste des Orthoptères de la région Centre se répartit ainsi :

- 38 espèces sont jugées en bon état de conservation (**LV**) ;
- 2 espèces éteintes à l'échelle régionale (**RE**) ;
- 19 espèces en Liste rouge, dont :
 - 7 en danger critique d'extinction (**CR**) ;
 - 2 en danger (**EN**) ;
 - 10 vulnérables (**V**) ;
- 5 espèces quasi-menacées et à surveiller (Liste orange = **NT**).
- 4 espèces non évaluées (**DD**).

Cette liste a été confrontée à la Liste rouge nationale et par domaines biogéographiques établie par l'ASCETE en 2004 (SARDET & DEFAUT (coordonateurs), *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques* n°9, 2004).

Espèce	Statut UICN régional 2009	Priorité ASCETE, 2004 (domaine néomoral)
<i>Psophus stridulus</i>	RE	1
<i>Oedipoda germanica</i>	RE	1
<i>Decticus verrucivorus</i>	CR	2
<i>Gampsocleis glabra</i>	CR	1
<i>Locusta migratoria gallica</i>	CR	1
<i>Calephorus compressicornis</i>	CR	2
<i>Dociostaurus genei</i>	CR	1
<i>Omocestus petraeus</i>	CR	1
<i>Chorthippus montanus</i>	CR	1
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	EN	2
<i>Chorthippus binotatus</i>	EN	1
<i>Conocephalus dorsalis</i>	VU	2
<i>Platycleis affinis</i>	VU	2
<i>Metrioptera bicolor</i>	VU	4
<i>Pteronemobius lineatus</i>	VU	3
<i>Grylotalpa grylotalpa</i>	VU	2
<i>Oedaleus decorus</i>	VU	1
<i>Mecostethus parapleurus</i>	VU	3
<i>Paracinema tricolor bisignata</i>	VU	2
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	VU	2
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	VU	3
<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>	NT	3
<i>Pteronemobius heydenii</i>	NT	2
<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i>	NT	3
<i>Stethophyma grossum</i>	NT	3
<i>Stenobothrus lineatus</i>	NT	4

Tableau 1. Comparaison entre Liste rouge régionale selon les critères UICN et niveau de priorité des espèces menacées dans le domaine néморal selon la classification établie par l'ASCETE en 2004.

Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes.

Priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction.

Priorité 3 : espèces menacées, à surveiller.

Priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances.

On remarquera dans ce tableau comparatif un certain nombre de différences de notation. Pour beaucoup, celles-ci s'expliquent par la différence d'échelle et l'amélioration des connaissances sur certaines espèces entre les deux évaluations. Ainsi, par exemple, des prospections ciblées sur les étangs forestiers ont permis de découvrir ces dernières années une présence quasi constante de *Pteronemobius heydenii* sur un assez grand nombre d'étangs, alors que l'espèce était jusqu'ici quasi inconnue des orthoptéristes de la région.

LA LISTE ROUGE COMMENTÉE

La Liste rouge commentée ci-après¹ présente les taxons en danger critique d'extinction (**CR**), en danger (**EN**), vulnérables (**V**) et quasi-menacés (**NT**). Les espèces disparues de la région (**RE**) ont également été intégrées à cette présentation qui rassemble ainsi de précieuses informations sur les 25 espèces les plus menacées de la région Centre.

Cette Liste rouge a été validée par le CSRPN de la région Centre le 30 janvier 2009. Elle est présentée selon l'ordre taxonomique classique.

ENSIFERA

CONOCEPHALIDAE

Conocephalus (Xiphidion) dorsalis (Latreille, 1804)

Le Conocéphale des roseaux.

Statut : vulnérable (**VU**)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : distribution paléarctique, au nord jusqu'en Scandinavie méridionale, au sud jusque dans le sud de l'Espagne, à l'est jusqu'en Asie centrale. Semble manquer dans la moitié sud du Massif central, le Languedoc-Roussillon et les Pyrénées.

Signalé de **tous les départements de la région Centre**, mais toujours en faibles populations plus ou moins isolées, même sur des continuum écologiques comme la Loire et les grandes rivières.

Ecologie : présent dans les friches humides à végétation herbacée dense, les roselières, les cariçaies, jonchaies, mégaphorbiaies de rive d'étangs ou de cours d'eau ;

Vulnérabilité : espèce beaucoup moins fréquente en France que *C. fuscus*, mais qui peut être localement abondante dans ses stations. Surtout menacée par la régression de ses habitats de prédilection. Classée « rare » en Auvergne, inscrite en **Liste rouge nationale** comme « fortement menacée d'extinction » à

l'échelle du domaine néморal (3/4 nord de la France) et « à surveiller » dans le domaine biogéographique sub-méditerranéen aquitain. Présente dans la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (18), la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain (41) et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin (45).

TETTIGONIDAE

Decticus verrucivorus verrucivorus (Linné, 1758)

Le Dectique verrucivore.

Statut : en danger critique d'extinction (**CR**).

Critères discriminants : A4, B2, D1

Chorologie : Europe et Asie avec disjonction boreo-montagnarde / subalpine. Au nord jusqu'en Laponie, au sud jusque dans les montagnes d'Espagne centrale, à l'ouest jusqu'au sud de l'Angleterre, à l'est jusqu'en Turquie et au fleuve Amour. Encore abondant dans tous les massifs montagneux de France. En plaine, signalé d'une grande partie des départements français, sauf en Bretagne et une partie de l'Aquitaine. Les populations des départements de la moitié Ouest de la France se confinent à quelques rares localités.

Données bibliographiques anciennes absentes en région Centre. Actuellement présent dans quelques stations dans le **Cher**, l'**Eure-et-Loir**, l'**Indre**, l'**Indre-et-Loire** et le **Loir-et-Cher**. Présent autrefois (années 1950-60) dans le Loiret (Gâtinais) : témoignage oral de A. Péricouche.

Ecologie : prairies et prairies landicoles de montagne. En plaine, plutôt sur pelouses subxériques.

Vulnérabilité : très menacé dans le nord de son aire de répartition. Inscrit en **Liste rouge nationale** comme « fortement menacé d'extinction » tant dans le domaine subméditerranéen aquitain que dans le néморal. Protégé en Ile-de-France où il est devenu très rare. Très rare en Bourgogne. Rare et localisé en région Centre dans des stations très dispersées et isolées. Non retrouvé récemment dans l'une de ses stations d'Indre-et-Loire (Marcilly-sur-Vienne) et une autre de l'Indre ("la Boudinière" à Poulligny-St-Pierre) ; mais une dizaine de stations nouvelles découvertes dans l'Indre en 2009 (R. Dohogne, comm. pers.). Une partie des sites bénéficie aujourd'hui d'une maîtrise d'usage et d'actions conservatoires par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

Platycleis (Platycleis) affinis (Fieber, 1853)

La Decticelle côtière.

Statut : vulnérable (**VU**).

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : répartition euryméditerranéenne, à l'est jusqu'en Turquie et en Asie centrale, au sud jusqu'en Afrique du Nord. En France, *Platycleis affinis*

¹ Les paragraphes « **Chorologie** » sont largement empruntés à DEFAUT (1999).

présente une répartition méditerranéo-atlantique, jusque dans le Tarn, l'Aveyron, l'Ardèche et la Drôme. Remonte le long de la façade atlantique jusque dans le Finistère et dans le bassin de la Loire jusque dans le **Sud de la Touraine** (37) et dans l'**Indre**.

Données bibliographiques anciennes absentes en région Centre. **En limite nord et est de répartition** dans le Sud-ouest de la région, correspondant aux limites biogéographiques du subméditerranéen aquitain. Espèce absente du domaine néomoral.

Ecologie : pelouses, prairies et friches sableuses ou rocheuses en exposition chaude et sèche, ce qui n'exclut pas des terrains pouvant être mouilleux, voire inondés en hiver.

Vulnérabilité : non menacée dans le domaine subméditerranéen aquitain selon la **Liste rouge nationale** mais « fortement menacée d'extinction » pour le domaine néomoral. En limite d'aire au sein de la région Centre où elle occupe des habitats localisés : **Indre-et-Loire** (milieux secs du Véron et des « Puys » du Chinonais ; Cinais, Chédigny, Azay-sur-Indre ; Ferrière-Larçon) et **Indre** (Brenne), surtout dans des milieux thermoxérophiles sableux. Généralement assez abondante dans ses stations. Une part significative de ses habitats est inscrite en site Natura 2000 et fait l'objet d'une gestion appropriée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre. Présente également au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine.

***Metrioptera (Bicolorana) bicolor* (Philippi, 1830)**

La Decticelle bicolor.

Statut : vulnérable (VU)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : région eurosibérienne, au nord jusqu'en Suède, au sud jusque dans le Var, l'Hérault, les Pyrénées et la région cantabrique (Espagne), à l'est au moins jusqu'à l'Oural et en Yougoslavie. Vers l'ouest, elle semble manquer dans le tiers occidental de notre pays.

Données bibliographiques anciennes absentes en région Centre. Localisé en petites populations morcelées; atteint la **limite occidentale** de son aire de répartition dans l'est et le nord de la région : **Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret** (une demi douzaine de stations dispersées et isolées par département).

Ecologie : pelouses sèches et marneuses, prairies sèches en plaine. Biotopes plus humides en altitude.

Vulnérabilité : non menacé à l'échelle du domaine néomoral, mais en régression dans le nord de son aire. Espèce rare et en limite d'aire en Auvergne. En région Centre, populations en limite d'aire, pouvant être localement abondantes (Cher), mais fortement fragilisées par le morcellement de ses stations. Une petite partie des sites occupés est gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre. Présent également au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain.

***Gampsocleis glabra* (Herbst, 1786)**

La Decticelle des bruyères.

Statut : en danger critique d'extinction (CR)

Critères discriminants : A4, B2, D1

Chorologie : Europe, de l'Espagne centrale et septentrionale à la Hollande. Vers l'Est jusqu'en Sibérie occidentale et en Turquie. En France, des données anciennes dispersées. Seuls semblent subsister des noyaux dispersés dans la moitié sud-est du Massif central.

En région Centre, une donnée ancienne à Dun-sur-Auron dans le Cher (FINOT, 1890 ; CHOPARD, 1952). En **Indre-et-Loire**, l'espèce était bien représentée dans les landes du Ruchard à Cravant-les-Coteaux au moins de 1981 à 1984 (CLOUPEAU & al., 2000).

Ecologie : sauterelle caractéristique des milieux steppiques avec une préférence pour les landes à Bruyères selon BELLMANN & LUQUET (1995). Également connue dans les zones à Stipe (*Stipa pennata*) en Lozère (J.-M. Lett) et Gorges du Tarn (Pierre Plat, rapporté par S. Gressette), une formation présente dans plusieurs sites gérés par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre dans le département du Cher.

Vulnérabilité : éteinte en Ile-de-France (LUQUET, 1994) et en Belgique. Au bord de l'extinction en Allemagne. Espèce proche de l'extinction dans l'ensemble du domaine néomoral et du subméditerranéen aquitain de la **Liste rouge nationale**. Non revue depuis 1984 en Indre-et-Loire, malgré des recherches spécifiques. Peut-être disparue du fait de l'enrésinement des landes. A rechercher dans le camp militaire du Ruchard.

BRADYPORIDAE

***Ephippiger diurnus diurnus* (Dufour, 1841)**

L'Ephippigère des vignes.

Statut : quasi menacé, à surveiller (NT)

Critère discriminant : A3

Chorologie : Europe occidentale, au nord jusqu'en Hollande, au sud jusque dans les Pyrénées, à l'est jusque dans l'Ouest de l'Allemagne, au sud-est jusqu'en Provence. En France, l'espèce est présente dans presque tous les départements, dont ceux de la région Centre.

Ecologie : prairies, prairies landicoles, friches, vignobles, bois calcicoles avec une prédilection non exclusive pour les biotopes secs.

Vulnérabilité : bien que présente dans **tous les départements de la région**, l'Ephippigère est en régression dans les zones cultivées, notamment les vignobles d'Indre-et-Loire, depuis au moins une vingtaine d'années. Elle est absente des pelouses sableuses du Val de Loire orléanais, mais présente dans les landes thermophiles de Sologne les plus proches (Ardon, 45). Habitats dispersés (côtières calcaires) au nord de la région, impliquant une fragilité des populations. Espèce présente dans de nombreux sites du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Indre, Cher) et à la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain (41). Inscrite comme « menacée, à surveiller » dans le domaine néomoral de la **Liste rouge nationale**.

GRYLLIDAE

***Pteronemobius heydenii* (Fischer, 1853)**

Le Grillon des marais.

Statut : quasi menacé, à surveiller (NT)

Critère discriminant : A3

Chorologie : région paléarctique méridionale, à l'est jusqu'en Asie centrale, au sud jusqu'au Haut Atlas marocain. En France, l'espèce est présente dans les trois-quarts sud occidentaux et l'Alsace. Présent dans bon nombre de prairies humides et bords d'étangs du **Cher**, de l'**Indre** (Brenne, Boischaut-sud), de l'**Indre-et-Loire** et du **Loir-et-Cher**. Dans le **Loiret**, il est présent sur pratiquement tous les milieux humides de la forêt d'Orléans et de Puisaye (Pratz, inédit, 2004 - 2007). Le nord de la région correspondrait à peu près à sa limite nord de répartition.

Ecologie : espèce très hygrophile présente au bord de toutes les eaux lotiques et lenticues calmes et dans les marécages, essentiellement repérable par son chant caractéristique.

Vulnérabilité : *Pteronemobius heydenii* a beaucoup régressé du fait de la disparition des milieux humides, mares, abreuvoirs à bestiaux et le drainage des prairies humides. Il serait presque éteint dans le nord et le centre de l'Europe. Il est inscrit comme « fortement menacé d'extinction » dans le domaine néomoral au sein de la **Liste rouge nationale**. Classé vulnérable en Auvergne. En région Centre, la présence de grandes zones humides (Brenne, Sologne, Puisaye, Forêt d'Orléans...) a permis le maintien d'un certain nombre de bastions de l'espèce qui reste fragile et à surveiller du fait de l'élimination des petits milieux humides et des prairies qui se poursuit. L'espèce est très peu concernée par les mesures territoriales de protection.

***Pteronemobius lineolatus* (Brullé, 1835)**

Le Grillon des torrents.

Statut : vulnérable (VU)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : sud-ouest de l'Europe : Espagne, Italie et 2/3 sud de la France où la situation est presque identique à celle de *P. heydenii*, mais beaucoup plus clairsemée.

Données bibliographiques anciennes absentes en région Centre. Les données modernes semblent indiquer que l'axe ligérien est important au regard de l'espèce. Les observations recueillies ne concernent que les départements **d'Indre-et-Loire** (près d'une vingtaine de stations connues dans les vallées de la Loire, de la Vienne, de l'Indre) et de la Brenne (en 2007 dans un champ de maïs (!) à Reugny) et de l'**Indre** (vallée de la Creuse : Preuilley-la-Ville, Ruffec, selon des données de 2004 et 2005 de Pierre Plat, inédit), du **Loir-et-Cher** et du **Loiret** et pratiquement toujours en rapport avec la Loire et ses affluents.

Ecologie : cette espèce discrète thermo-hygrophile colonise les milieux riverains humides des eaux courantes et stagnantes. Les individus se dissimulent sous les pierres des perrés ou parmi la végétation dense et ne sont guère repérables que par leur chant essentiellement nocturne.

Vulnérabilité : espèce « à surveiller » dans le domaine néomoral selon la **Liste rouge nationale**. « Vulnérable » en Auvergne. Même si sa discrétion en fait une espèce difficilement repérable et encore mal connue, bien que des prospections spécifiques lui aient été consacrées, il est clair que le nombre de stations où l'espèce est présente est des plus limité. C'est une espèce en limite nord de répartition, à populations très fragmentées, et absentes ou quasi-absentes en dehors d'habitats en lien avec la dynamique fluviale de la Loire et de ses affluents. Certaines de ses stations découvertes récemment (COCHARD, 2002) ont probablement disparu du fait des travaux importants de réfection des perrés du Canal et de la Loire à Orléans. Ses populations sont de toute évidence extrêmement fragiles.

GRYLLOTALPIDAE

***Gryllotalpa gryllotalpa* (Linné, 1758)**

La Courtilière commune.

Statut : vulnérable (VU)

Critères discriminants : A4, B2, D3

Chorologie : Afrique du Nord, au sud jusqu'au Sahara, Asie occidentale, Europe, au nord jusqu'en Scandinavie. Autrefois largement répandu en France. Dans la région Centre, bien que probablement encore présente **dans tous les départements** (sauf l'Eure-et-Loir), seule la Brenne semble disposer encore de populations conséquentes.

Ecologie : la Courtilière vit préférentiellement dans les sols humides et légers supportant une végétation basse, mais s'accommode à l'occasion de sols plus glaiseux. Le cycle biologique s'étale sur trois ans. L'adulte se montre toute l'année

Vulnérabilité : sa fréquentation des jardins lui a valu une lutte acharnée qui est parvenue à l'éradiquer dans de nombreuses régions. Présente partout autrefois en grandes quantités dans les jardins de la région (nombreux témoignages oraux), la lutte chimique l'a éliminé de tous les jardins et zones de maraîchage. La disparition de nombreuses zones humides en fait aujourd'hui un autre sujet de fragilisation des populations. Inscrite en **Liste rouge nationale** comme « fortement menacée d'extinction » dans le domaine néomoral et comme « espèce menacée et à surveiller » dans le domaine subméditerranéen aquitain.

CAELIFERA

ACRIDIDAE

***Psophus stridulus stridulus* (Linné, 1758)**

L'Oedipode stridulante.

Statut : éteint à l'échelle régionale (RE)

Chorologie : depuis la chaîne pyrénéo-cantabrique au sud jusqu'en Scandinavie, avec disjonction boréomontagnarde / subalpine. A l'est jusqu'en Mandchourie. En France, a été cité de nombreux départements de plaine (KRUSEMAN, 1982), « *ce qui vient contredire sa prédilection pour l'altitude pourtant manifeste dans les Alpes et les Pyrénées* » (DEFAULT, 1999).

En région Centre, quelques données régionales anciennes : Indre-et-Loire (LACROIX, 1919) et Loir-et-Cher (HOURY, 1893, 1910).

Ecologie : l'Oedipode stridulante affectionne les milieux rocailleux, arides et chauds tels que les pelouses xérothermophiles. Dans le parc de Chambord où les données historiques du Loir-et-Cher sont bien documentées, Houry précise que son milieu était une lande couverte de bruyères et d'ajoncs.

Vulnérabilité : espèce en forte régression en Europe occidentale. En France, en dehors de quelques stations isolées dans le Massif Central, les Vosges, le Jura, la Haute-Marne et l'Aube, les populations de *Psophus stri-dulus* se confinent actuellement aux départements alpins et pyrénéens (DEFAULT & al., 2009). Inscrit sur la **Liste rouge nationale** comme éteint ou proche de l'extinction pour l'ensemble du domaine néomoral et du subméditerranéen aquitain. Disparu de la région Centre, probablement dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle.

***Locusta migratoria gallica* Remaudière, 1947**

Le Criquet des landes.

Statut : en danger critique d'extinction (**CR**)

Critères discriminants : A4, B2, D1

Chorologie : espèce confinée aux départements bordant l'Atlantique (Landes de Gascogne), ainsi que la Vienne (RNN du Pinail), le Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Indre-et-Loire.

Signalé autrefois au Blanc (Indre) (FINOT, 1890) et, probablement sous sa forme migratrice, dans le Loiret (D'AGUILAR & al., 1947 ; MUSPRATT, 1947). Observé en **Indre-et-Loire** dans les landes du Ruchard à Cravant-les-Coteaux, Avon-les-Roches et St-Benoît-la-Forêt : abondant au moins de 1978 à 1984.

Ecologie : landes à bruyères à balai.

Vulnérabilité : dans la **Liste rouge nationale**, *L. migratoria gallica* est placée comme espèce proche de l'extinction dans le domaine néomoral, mais non menacée dans le domaine subméditerranéen aquitain. En **Indre-et-Loire**, où ses stations concernent le subméditerranéen aquitain, elle est malgré tout très rare et menacée, peut-être disparue. Une petite population revue de 2000 à 2002 à St-Benoît-la-Forêt n'a plus été retrouvée depuis 2003. Disparition probable due à l'enrésinement quasi total de ces landes.

***Oedaleus decorus* (Germar, 1826)**

L'Oedipode souffrée.

Statut : vulnérable (**VU**)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : Europe méridionale, Asie occidentale et centrale, Maghreb, au sud jusque sur le Haut Atlas, à l'est jusqu'en Chine. En France, répartition méditerranéo-atlantique, principalement dans le Midi (quart sud-est du pays), mais remonte la vallée du Rhône jusque dans l'Ain et par l'Ouest jusqu'en Loire-Atlantique.

Données bibliographiques régionales anciennes dans l'Indre (FINOT, 1890) et en Indre-et-Loire (DUPUIS, 1948). Se trouve en limite nord de son aire de ré-

partition. Actuellement, quelques stations dispersées dans le **Loiret** avec des populations moyennes à importantes, le **Loir-et-Cher** (individu erratique ?), le **Cher**, l'**Indre** et l'**Indre-et-Loire**, dans des milieux sableux secs.

Ecologie : espèce très thermophile, présente dans des milieux ouverts et secs (pelouses rases, grèves de sables, sablières...).

Vulnérabilité : espèce inscrite en **Liste rouge nationale** comme proche de l'extinction dans le domaine néomoral et à surveiller dans le subméditerranéen aquitain. Vulnérable en Auvergne. Les stations du **Loiret** semblent en pleine expansion depuis quelques années, toutes implantées dans des sites dont la gestion est assurée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

***Oedipoda germanica* (Latreille, 1804)**

L'Oedipode rouge.

Statut : éteint à l'échelle régionale (**RE**)

Chorologie : Europe plutôt méridionale. Au nord jusqu'en région parisienne et en Tchécoslovaquie ; au sud jusqu'à Gibraltar, en Sicile et en Turquie. A l'est, il atteint la Transcaucasie. En France, n'occupe plus d'une manière continue que le tiers sud-oriental du pays (des Pyrénées-Atlantiques à la Haute-Savoie), avec des stations relictuelles plus au nord, comme celle découverte en 1997 en Maine-et-Loire, à Beaulieu-sur-Layon (MOURGAUD, 1998).

Données anciennes dans le Loir-et-Cher (HOURY, 1888 ; KRUSEMAN, 1982). En Indre-et-Loire, dernière observation sûre en 1970 (Roche-corbon, coll. Cloupeau). Présence actuelle problématique : quelques rares données actuelles sur des individus isolés (Cher, Loiret), dont une à vérifier dans l'Indre (Poulligny-Saint-Pierre) (VOISIN, 2003).

Ecologie : espèce nettement géophile et xérothermophile comme *O. caerulea*, mais elle est encore plus exigeante que cette dernière. Elle fréquente exclusivement les stations pierreuses et rocailleuses à couvert végétal lacunaire.

Vulnérabilité : espèce inscrite sur la **Liste rouge nationale**, proche de l'extinction ou éteinte dans le domaine néomoral, fortement menacée d'extinction dans le subméditerranéen aquitain. Vulnérable en Auvergne. Probablement éteinte en région Centre malgré quelques données récurrentes, dispersées et non vérifiables.

***Sphingonotus caeruleus caeruleus* (Linné, 1767)**

L'Oedipode aigue-marine.

Statut : quasi menacé, à surveiller (**NT**)

Critère discriminant : A3

Chorologie : de l'Europe méridionale à l'Asie occidentale. En Europe occidentale, l'Oedipode aigue-marine est connue d'Allemagne, de Suisse, de France et du Luxembourg, mais elle est probablement éteinte au Grand-Duché. Au niveau national, présent dans une large partie de la zone méditerranéenne, en Charente-Maritime et dans le Val de Loire.

En région Centre, l'espèce est répandue sur les **grèves de la Loire** (Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire) et de

l'Allier (Cher). Présente dans la sablière de Ciron (**Indre**).

Ecologie : espèce thermophile et nettement géophile. C'est un hôte typique des sablières et des gravières sèches à très faible recouvrement végétal qui disparaît dès que la végétation prend le dessus. Il est souvent associé à *Oedipoda caerulescens* et, dans la moitié sud de la France, à *Oedipoda germanica*, notamment dans les vignobles.

Vulnérabilité : *Sphingonotus c. caerulans* semble totalement absent de la région Centre en dehors de **la Loire et ses grands affluents**. Son milieu de vie très particulier supportant des températures au sol dépassant allègrement les 55°C en été et pouvant être recouvert par les eaux plusieurs mois de l'année, en fait une espèce qui mériterait une étude écologique approfondie. Souvent soumis à une forte dynamique végétale, ses habitats ne se maintiennent que grâce aux remaniements effectués par les crues et aux opérations d'entretien des grèves. L'essentiel de ses habitats se trouve dans le Domaine public fluvial, parfois à la marge de sites gérés par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre ou au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (18).

***Mecostethus parapleurus parapleurus* (Hagenbach, 1822)**

Le Criquet des roseaux.

Statut : vulnérable (**VU**)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : Eurasie méridionale, atteignant le nord de la Chine et le Japon. En France, présent dans les 4/5^{ème} sud-orientaux du territoire de façon assez dispersée.

En région Centre, des données contemporaines dans seulement trois départements :

- quelques stations connues dans l'**Indre** (Déols, St-Cyran-du-Jambot, St-Michel-en-Brenne, Varennes-sur-Fouzon). Il est régulier et parfois abondant dans les prairies inondables de la vallée de l'Indre (Pierre Plat, inédit – prospections effectuées en 2005 pour le CPNRC) ;

- **en Indre-et-Loire** : actuellement (2003-2006) répandu et souvent très abondant dans les prairies inondables des vallées de l'Indre et de la Vienne, ainsi que sur les berges de l'étang du Louroux ;

- **dans le Cher** : (obs. 2006), vallée de l'Yèvre sur les communes de Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon (population très abondante) et aux Ethouars à Marmagne (1 unique femelle).

Ecologie : prairies humides et milieux riverains à grandes herbes et roselières des étangs et cours d'eau.

Vulnérabilité : inscrite en **Liste rouge nationale** comme espèce menacée à surveiller du fait de la raréfaction de ses habitats. En danger en Auvergne. Populations morcelées, mais semblent en augmentation. Peu présent dans les habitats bénéficiant d'une gestion conservatoire. Une petite population est présente au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine (étang Miclos).

***Stethophyma grossum* (Linné, 1758)**

Le Criquet ensanglanté.

Statut : quasi menacé, à surveiller (**NT**)

Critère discriminant : A3

Chorologie : région eurosibérienne, du centre de l'Espagne à la Scandinavie et à l'Asie orientale. En France, signalé un peu partout. Stations dispersées dans tous les départements de la région Centre. Probablement plus fréquent en Sologne et en Brenne, mais également répandu dans les prairies humides des vallées de l'Indre et de la Vienne en Touraine, et du Loing dans le Loiret (site de Cercanceaux). Découvert également en bord de l'étang du Ravoir en forêt d'Orléans, et sur la Loire en 2005 (Pratz, inédit). Dans le 18 et le 36, l'espèce est systématiquement présente dans toutes les zones humides prospectées où ce criquet est plutôt assez commun (Gressette, inédit), voire abondant (Boischaud sud, Sylvain Montagnier, inédit).

Ecologie : au bord de l'eau et dans les milieux inondés. Le Criquet ensanglanté fréquente exclusivement les prairies hygrophiles, les biotopes riverains et jusqu'aux branloires dans les marécages. Parfois dans des prairies plus mésophiles mais présentant un engorgement hivernal.

Vulnérabilité : en raison des atteintes toujours plus graves portées aux zones palustres, le Criquet ensanglanté compte aujourd'hui parmi les espèces d'Orthoptères subissant un fort déclin de ses populations et de ses sites d'accueil. Espèce inscrite en **Liste rouge nationale** dans la catégorie « menacé, à surveiller » tant pour le domaine néomoral que pour le subméditerranéen aquitain.

Bien que devenu rare dans la moitié nord de la région, son abondance dans les grandes zones humides du sud de la région justifie un statut « à surveiller ». Peu présent dans les habitats bénéficiant d'une gestion conservatoire : Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (18) et sites du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

***Paracinema tricolor bisignata* (Thunberg, 1815)**

Le Criquet tricolore.

Statut : vulnérable (**VU**)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : régions subméditerranéennes, France et péninsule ibérique. Répartition française méditerranéo-atlantique.

Signalé depuis plus d'un siècle dans l'**Indre** (FINOT, 1890 ; KRUSEMAN, 1982), actuellement régulier (au moins depuis 1975, coll. Cloupeau) et répandu dans les milieux humides de la Brenne ; présent également le long de l'Indre et de la Creuse (Ruffec, Preuilly-la-Ville et Lurais, Pierre Plat, inédit). Trois stations connues en **Indre-et-Loire** (étang du Louroux, prairie humide en bord de Vienne à Nouâtre et en bord d'étang à Yzeures-sur-Creuse). Présent dans **le Cher** (obs. 2006), vallée de l'Yèvre aux Ethouars à Berry-Bouy (18) et Marmagne (18) : 1 mâle et 1 femelle le 08/08/2006 avec d'autres mâles stridulants, mais statut de reproducteur à confirmer (Gressette, inédit 2007).

Ecologie : fortement hygrophile. Prairies humides à grandes herbes des bords des eaux courantes et stagnantes.

Vulnérabilité : en limite nord de son aire de répartition dans le Sud-ouest de la région (Brenne et Touraine). Inscrit en **Liste rouge nationale** comme fortement menacé dans le domaine néomoral et en Liste verte dans le sub-méditerranéen aquitain. La modification et la disparition de ses habitats, ainsi que leur grande fragmentation et leur isolement en fait une espèce aux populations fragiles et vulnérables. Peu présent dans les habitats bénéficiant d'une gestion conservatoire. L'espèce est présente au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine (étang Miclos).

***Calephorus compressicornis* (Latreille, 1804)**

Le Criquet des dunes.

Statut : en danger critique d'extinction (CR)

Critères discriminants : B2, D1

Chorologie : Europe occidentale, Péninsule ibérique et sud de la France. Répartition française méditerranéo-atlantique. Remonte le long de l'Atlantique jusque dans le Morbihan à l'est jusqu'en Maine-et-Loire. Egalement en Afrique (du Sénégal à la Mer Rouge) et à Madagascar.

En région Centre, absence de données bibliographiques anciennes. Une seule station connue, découverte en 2000 (F. Noël, LPO Anjou) en **Indre-et-Loire** dans le lit majeur de la Loire, au lieu-dit "les Hauts de Bertignolles" à Savigny-en-Véron. Nombreux individus (juvéniles et adultes) de 2000 à 2002. Seulement quelques individus en juillet 2005 (données E. Sarazin), aucun en août de la même année (sécheresse ?), non retrouvé en 2006, quelques individus adultes en août 2007 (recherches intensives au filet fauchoir !).

Ecologie : pelouses rases, toujours à proximité d'étendues d'eau libre, qu'elles soient d'eau douce ou saline.

Vulnérabilité : population très isolée, en extrême limite d'aire vers l'intérieur des terres. Site dont la gestion est confiée au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, mais très accessible à tout public. Espèce inscrite dans la **Liste rouge nationale**. Quasi menacé dans le domaine subméditerranéen aquitain et fortement menacé d'extinction dans le domaine néomoral.

***Doclostaurus (Kasakia) genei genei* (Ocskay, 1832)**

Le Criquet des chaumes.

Statut : en danger critique d'extinction (CR)

Critères discriminants : B2, D1

Chorologie : région nord méditerranéenne, à l'est jusqu'en Yougoslavie et en Israël. En France, espèce méditerranéo-atlantique, présente dans les départements bordant la Méditerranée et les départements alpins, jusque dans l'Ain. A l'ouest du pays, remonte jusqu'en Charente maritime et en Indre-et-Loire.

Pas de données bibliographiques régionales anciennes. Taxon peu répandu en France, atteint la limite nord extrême de son aire de répartition dans le Sud-ouest de l'**Indre-et-Loire** : pelouse des Hauts de Bertignolles à

Savigny-en-Véron, « Puys » du Chinonais (Beaumont-en-Véron) et Richelais (Braslou) - stations contrôlées en 2005, 2006 et 2007 à Savigny-en-Véron.

Ecologie : pelouses sèches et arides. L'espèce occupe les sites les plus secs des plaines alluviales et les dunes littorales où elle peut se montrer abondante.

Vulnérabilité : populations relictuelles très isolées, en limite septentrionale de répartition.

Espèce classée en **Liste rouge nationale** dans la catégorie « proche de l'extinction », tant pour le domaine néomoral que dans le subméditerranéen aquitain. Une partie des sites est gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

***Stenobothrus (Stenobothrus) stigmaticus* (Rambur, 1838)**

Le Sténobothre nain.

Statut : vulnérable (VU)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : Europe et Rif marocain, avec une aire disjointe de type boréo-montagnard / subalpin ; montagnes méridionales d'une part et plaines de la moitié Nord de la France d'autre part, et au-delà jusqu'en Hollande septentrionale. A l'Est jusqu'en Bulgarie et le sud de la Russie d'Europe. Absent des Alpes françaises et suisses. En Région Centre, peu répandu : quelques stations très localisées, mais où il peut être abondant, notamment en **Touraine** (37) et en **Brenne** (36) ; présent aussi dans les prairies de la **vallée de l'Indre** (Saint-Genou et Palluau-sur-Indre, 2005). Egalement dans les **prairies du Fouton** dans le Loir-et-Cher (Pratz, inédit, 2004).

Ecologie : le Sténobothre nain colonise préférentiellement les pelouses rases. C'est un hôte typique des parcours à moutons et des biotopes similaires.

Vulnérabilité : populations souvent assez importantes localement, mais fortement isolées. L'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles a entraîné presque partout en Europe un recul important de ses populations. Inscrit sur la **Liste rouge nationale** comme espèce « fortement menacée d'extinction » dans le domaine néomoral et « menacée, à surveiller » dans le domaine subméditerranéen aquitain. Espèce présente à la Réserve Naturelle Nationale de Chérine (Etang Miclos).

***Stenobothrus (Stenobothrus) lineatus* (Panzer, 1796)**

Le Sténobothre de la Palène.

Statut : quasi menacé, à surveiller (NT)

Critère discriminant : A3

Chorologie : Eurasie, au nord jusque dans le sud de l'Angleterre et en Hollande, au sud jusque dans les montagnes de la moitié nord de l'Espagne, à l'est jusqu'en Mongolie. Présent dans toute la France.

Présent dans **tous les départements de la région Centre** où il est encore assez communément représenté, sans être réellement abondant.

Ecologie : occupe divers types de pelouses et friches calcicoles ou siliceuses.

Vulnérabilité : semble en régression en Indre-et-Loire du fait de l'évolution négative des pelouses calcicoles. Effectifs également faibles en général avec des ten-

dances régressives sur les pelouses calcicoles suivies dans le Cher et le Loiret. Étonnamment plus abondant en forêt d'Orléans (clairières, allées forestières). Présent dans divers sites bénéficiant d'une gestion conservatoire (sites du Conservatoire, Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain).

***Myrmeleotettix maculatus maculatus* (Thunberg, 1815)**

Le Gomplocère tacheté.

Statut : vulnérable (VU)

Critères discriminants : B2, D3

Chorologie : Eurasie, au nord des Pyrénées ibériques. À l'Est jusqu'en Sibérie, au nord jusqu'en Scandinavie. En France, semble être assez bien distribué, bien qu'assez peu fréquent.

En région Centre, il n'occupe qu'un faible nombre de stations, souvent isolées les unes par rapport aux autres, mais peut y être localement abondant. Présent dans l'**Indre** ainsi qu'en **Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher et Cher**.

Écologie : pelouses écorchées et landes rocailleuses, landes et milieux dunaires. Abonde aussi sur les platières gréseuses et dans les régions calcaires arides au sol ingrat. En montagne, affectionne particulièrement les crêtes et les arrêtes sommitales ventées.

Vulnérabilité : espèce inscrite sur la **Liste rouge nationale** pour le domaine néomoral où elle est jugée « menacée, à surveiller ». Classé « rare » en Auvergne. Espèce vulnérable à la modification de ses habitats spécifiques (enfrichement, boisement...). Présent sur quelques sites à gestion conservatoire.

***Omocestus (Dirschius) haemorrhoidalis* (Charpentier, 1825)**

Le Criquet rouge-queue.

Statut : en danger (EN)

Critères discriminants : A1, B2, D2

Chorologie : Eurasie, avec disjonction boréomontagnarde / subalpine : montagnes méridionales jusqu'au centre de l'Espagne et de l'Italie, à l'Ouest jusqu'au Pic du Midi d'Ossau, et plaines du tiers nord de la France et au-delà jusqu'en Suède méridionale. Vers l'Est, atteint la Mongolie et la Corée.

Pas de donnée bibliographique régionale ancienne. Eure-et-Loir (Bazoches-en-Dunois et Loigny-la-Bataille, 19/08/1991, Voisin *leg.*) non retrouvé ; **Loiret**, une station où il a retrouvé une certaine abondance après gestion du milieu (PRATZ, 1999).

Écologie : pelouses et prairies landicoles. Dans le nord de son aire de répartition, l'espèce se réfugie dans les îlots xérothermiques, fréquentant notamment les parcours à moutons arides à végétation rase et les formations dunaires. Il est plus mésophile en zone de montagne.

Vulnérabilité : classé dans la **Liste rouge nationale** comme espèce en fort danger d'extinction dans le domaine néomoral. Espèce « rare et localisée » en Bourgogne. En limite occidentale de son aire de ré-

partition en région Centre. Localisé à quelques très rares sites sans connectivité. Le site principal (Méandre de Guilly, Loiret) est géré par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre avec un suivi spécifique.

***Omocestus (Dirschius) petraeus* (Brisout de Barneville, 1855)**

Le Criquet des rocailles.

Statut : en danger critique d'extinction (CR)

Critères discriminants : A4, B2, D1

Chorologie : Eurasie, au nord jusque dans la Sarthe, l'Essonne et les Vosges. Au sud jusque dans les Pyrénées, à l'Est jusqu'en Sibérie méridionale et le Kazakhstan. Répandu surtout en Europe de l'Est et du Sud-est.

Pas de donnée bibliographique régionale ancienne. Rares localités dans l'**Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret**.

Écologie : pelouses sèches, rases et écorchées, au nord dans les îlots xérothermiques et souvent associés aux parcours à moutons.

Vulnérabilité : inscrit sur la Liste rouge nationale comme espèce proche d'extinction dans le domaine néomoral et quasi menacée dans le domaine subméditerranéen aquitain. En région Centre, localisé sur quelques pelouses calcicoles sèches, en toutes petites populations très morcelées. Peut-être éteint dans le Loiret. Présent à la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain, avec un suivi scientifique spécifique.

***Chorthippus (Chorthippus) montanus* (Charpentier, 1825)**

Le Criquet palustre.

Statut : en danger critique d'extinction (CR)

Critères discriminants : A4, B2, D1

Chorologie : distribution eurosibérienne, au sud jusque dans la chaîne pyrénéo-cantabrique, au nord jusqu'au Nord de la Scandinavie, à l'est jusqu'au Pacifique.

En région Centre, noté jusqu'à présent uniquement dans quelques rares stations **d'Eure-et-Loir, dans le Cher et dans l'Indre**.

Écologie : prairies humides et marécageuses, branales, tourbières.

Vulnérabilité : inscrit en **Liste rouge nationale** comme espèce proche de l'extinction dans le domaine néomoral et fortement menacée dans le domaine subméditerranéen aquitain. Classé « vulnérable » en Auvergne, « rare et localisé » en Bourgogne. Probablement éteint dans le Loiret d'où proviennent des observations anciennes : vallée de l'Essonne - Malesherbes (FINOT, 1890, KRUSEMAN, 1982). Les rares localités où il est encore présent en région Centre ne permettent plus la connectivité entre les populations.

***Chorthippus (Glyptobothrus) binotatus binotatus* (Charpentier, 1825)**

Le Criquet des ajoncs

Statut : en danger d'extinction (EN)

Critères discriminants : B2, D2

Chorologie : Sud-ouest de l'Europe, une grande partie de la péninsule ibérique, France méridionale (Aquitaine et Languedoc), remontant par l'ouest jusqu'en Bretagne et Normandie.

Pas de données bibliographiques régionales anciennes. Espèce inféodée à l'ajonc (landes), notamment en **Sologne, Brenne, Touraine** ; observée à Sidiailles dans l'extrême Sud du **Cher** et dans plusieurs landes du Sud de l'**Indre** (Boischaut Sud : communes de Montchevrier et Ste Sévère) (Montagner 1998 et 2007, comm. pers., et Dohogne, 2007, comm. pers.).

Ecologie : le Criquet des Ajoncs fréquente les régions montueuses, les coteaux incultes, les pentes sèches pierreuses et couvertes d'ajoncs, genêts, bruyères, jusqu'au bord de la mer.

Vulnérabilité : inscrit sur la Liste rouge nationale comme espèce proche de l'extinction dans le domaine néomoral et à surveiller dans le subméditerranéen aquitain. Stations très localisées et isolées en région Centre. Milieux de prédilection menacés par l'enrésinement naturel ou volontaire.

REFERENCES

- AGUILAR J. (D'), L. CHOPARD & G. REMAUDIERE, 1947 – Précisions sur les captures de Criquets migrants grégaire en 1946. *Bulletin de la Société entomologique de France*, **52** (1) : 8-9.
- BARDET O., 2002 – Orthoptères en Bourgogne-Morvan. *Cahier spécial du bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*. 51 pp.
- BELLMANN H. & G.C. LUQUET, 1995 – *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale*. Delachaux & Niestlé. 384 pp.
- BOUTRY J., 2006 – *Suivi des populations d'Orthoptères de la grande de Miclos et caractérisation de leurs habitats*. Réserve Naturelle de Chérine. WWF, Diren Centre. 66 pp.
- CALLOT J., 1935 – Première note sur les parasites des sauterelles à Richelieu (Indre-et-Loire). *Annales de Parasitologie humaine et comparée*, **13** : 193-202.
- CHOPARD L., 1952 – *Faune de France*, 56 : *Orthoptéroïdes*. Ed. Lechevalier, Paris : 359 pp.
- CLOUPEAU R., 1988 – Matériaux pour un catalogue des Orthoptères et Dermaptères d'Indre-et-Loire. *L'Entomologiste*, **44** (4) : 223-233.
- CLOUPEAU R., 1994 – Sur la présence de *Meconema meridionale* Costa, 1860 en Touraine (Indre-et-Loire, France) (Orth. Meconemidae). *L'Entomologiste*, **50** (5) : 305-307.
- CLOUPEAU R., 2003 – Nouvelles données sur les Orthoptères d'Indre-et-Loire. Complément à la Liste commentée des Orthoptères de la région Centre [Insecta : Orthoptera]. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **8** : 75-82.
- CLOUPEAU R., 2004 – Le département d'Indre-et-Loire dans l'Atlas des Orthoptères et des Mantides de France (2003). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **9** : 39-42.
- CLOUPEAU R., F. BEZANNIER, J.-M. LETT, J.-L. PRATZ & Ch.SALLE, 2000 – Liste commentée des Orthoptères de la Région Centre (Insecta : Orthoptera). *Recherches Naturalistes en région Centre*, **8** : 3-16.
- CLOUPEAU R. & J.-L. PRATZ (2006) – Complément à la liste commentée des Orthoptères de la Région Centre. Analyse des données bibliographiques anciennes [Insecta : Orthoptera]. *Recherches Naturalistes en région Centre*, **15** : 11-35.
- COCHARD P. O. & R. CLOUPEAU, 2002 – Nouvelles stations de *Pteronemobius lineolatus* (Brullé, 1835) en Indre-et-Loire. (Insecta, Orthoptera, Gryllidae). *Symbioses*, nouvelle série, **7** : 69-71.
- DEFAUT B., 1999 – Synopsis des Orthoptères de France. 2^{ème} édition révisée et augmentée. Hors-série de *Matériaux Entomocénétiques*, 87 pp.
- DEFAUT B., 1999 – Pré-inventaire orthoptérique de la Réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain (Loir-et-Cher) et orientations de gestion. *Matériaux entomocénétiques*, **4** : 51-86.
- DEFAUT B., 2000 – Contribution à l'inventaire entomologique de l'Ile d'Ousson (Chatillon-sur-Loire, Loiret). *Matériaux entomocénétiques*, **5** : 37-46.
- DEFAUT B. SARDET E. & BRAUD Y., 2009 - *Catalogue permanent de l'entomofaune, série nationale*, fasc. **7**, Orthoptera (Ensifera et Caelifera). U.E.F., 96 p
- DEFAUT B., E. BOITIER, CLOUPEAU R., F. DUSOULIER, G.-C. LUQUET, D. MORIN & E. SARDET, 2004 – A propos de l'Atlas des Orthoptères et des Mantides de France (J.-F. VOISIN coord., 2003). *Bulletin de la Société entomologique de France*, **109** (5) : 507-526.
- DUPUIS C., 1948 – Notes faunistiques sur quelques Orthoptères français. I Orthoptères et Dermaptères de Richelieu (Indre-et-Loire). *Feuille des Naturalistes*, N. S., **3** : 41-46.
- FINOT A., 1890 – *Faune de France. Insectes Orthoptères. Thysanoures et Orthoptères proprement dits*. Ed. Deyrolle, Paris : 322 pp., 13 pl.
- FRIN P., J.-L. PRATZ, M. CHANTEREAU, 1998 – *Inventaire orthoptérique et évaluation de l'impact de la fauche sur les populations d'orthoptères de la Réserve Naturelle de St-Pryvé-St-Mesmin*. Ministère de l'Environnement, Naturalistes Orléanais, 26 pp.
- GRANDCOLAS Ph., 1987 – Quelques captures d'Orthoptères dans le Berry, la Sologne et en Touraine. *L'Entomologiste*, **43** (3) : 143-147.
- HOURY A., 1888 – Liste des insectes capturés à Chouzy, le 21 août 1887. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir et Cher*, **2** (3) : 33.
- HOURY A., 1893 – *Psophus stridulus* ; question. *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 23^e année, n°**270** : 94 pp.
- HOURY A., 1910 – *Psophus stridulus* ... *Feuille des Jeunes Naturalistes*, IV^e série, 40^e année, n°**474** : 99 pp.
- KRUSEMAN G., 1982 – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France – II : les Acridiens des Musées de Paris et d'Amsterdam. *Verlagen des technische gegevens*, **36** : I-XX + 1-134 pp., 91

- cartes. Ed. Instituut voor Taxonomische Zoölogie (Zoölogisch Museum), Universiteit van Amsterdam.
- KRUSEMAN G., 1988 – Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France – III : les Ensifères et les Caelifères Tridactyloïdes et Tétrigoïdes des Musées de Paris et d'Amsterdam. *Verslagen en technische gegevens*, **51** : I-XIX + 1-164 pp., 1 fig., 107 cartes. Ed. Instituut voor Taxonomische Zoölogie (Zoölogisch Museum), Universiteit van Amsterdam.
- LACROIX J.-L., 1919 – Notes entomologiques. I, Captures faites dans le département d'Indre-et-Loire. *Boletín de la Sociedad iberica de Ciencias naturales*, **18** : 115-132.
- LUQUET G.-C., 1993 – Données faunistiques sur quelques Orthoptéroïdes de la moitié nord de la France en 1991 et 1992 (Orthoptera ; Dictyoptera). *Entomologica gallica*, **4** (1) : 29-34.
- MUSPRATT V. M., 1947 – Migrations d'Insectes dans le Sud-Ouest de la France. Orthoptères : *Locusta migratoria* L. - Odonates : *Sympetrum meridionale* Sélys. *Feuille des Naturalistes* (49) (N. S.), **2** (2-3) : 28-29.
- PRATZ J.-L., 1998 – *Evaluation de l'impact du pâturage ovin sur la faune. Sites de Dampierre-en-Burly et Guilly (Loiret) : l'exemple des Orthoptères*. Association pour le pastoralisme dans le Loiret. Naturalistes Orléanais. 31 pp.
- PRATZ J.-L., 1998 – *Les Invertébrés de la Courbe de Guilly (commune de Guilly – Loiret). Prospections 1996 et synthèse générale*. Loire Nature, les Méandres de Guilly. Naturalistes Orléanais, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, 36 pp. + 1 carte et 9 tableaux annexes.
- PRATZ J.-L., 2004 – Les Orthoptères, indicateurs de la gestion des milieux ouverts : exemples de suivi expérimental de deux sites ligériens. Actes des deuxièmes rencontres entomologiques du Centre : Insectes bio-indicateurs dans la gestion des milieux. Blois, 9 novembre 2002. *Symbioses*, nouvelle série, **11** : 21-25.
- PRATZ J.-L., 2006 – *Les Orthoptères des Iles de Bonny (Loiret)*. Loire Nature. Mesure CE3. Région Centre, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Diren-Centre. Naturalistes Orléanais, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre. 45 pp. + annexes.
- PRATZ J.L., 2007 – *Les Orthoptères de l'Île des Mahis. Campagne 2007. Commune de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret)*. Loire Nature, Mesure CE3. Loiret Nature Environnement, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre. 49 pp. + annexes.
- PRATZ J.L., 2007 – *Les Orthoptères de la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain (Loir-et-Cher). Suivi des populations 2007*. CERCOPE. CDPNE. Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain. 36 pp. + annexes.
- PRATZ J.L., 2008 – *Les Orthoptères de la Réserve Naturelle Nationale de Grand Pierre et Vitain (Loir-et-Cher). Suivi complémentaire des populations en 2008 et analyse globale*. CERCOPE. CDPNE. Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain. 31 pp.
- PRATZ J.-L. & M. DESCHAMPS, 2005 – *Inventaire des Orthoptères de la Plaine de Villaine, Campagne 2005. Commune d'Ouzouer-sur-Loire (Loiret)*. Loire Nature, Mesure CE3. Naturalistes Orléanais, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre. 54 pp. + annexes.
- PRATZ J.-L. & M. DESCHAMPS, 2005 – *Suivi des populations d'Orthoptères du site du Grand Rio comme indicateurs de gestion par le pastoralisme, campagne 2005. Méandre de Guilly, commune de Guilly (Loiret)*. Loire Nature, mesure CE3. Naturalistes Orléanais, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre. 56 pp. + annexes.
- SALLE C. & J.-M. LETT, 2002 – *Inventaire des Orthoptères de la Réserve Naturelle de Chérine et des propriétés conventionnées*. Campagne 2002. RN de Chérine.
- SALLE C. & J.-M. LETT, 2003 – *Inventaire des Orthoptères de la Réserve Naturelle de Chérine et des propriétés conventionnées*. Synthèse 2003. RN de Chérine.
- SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004 – Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **9** : 125-137.
- SARDET E., S. HUGEL, L. SCHWEBEL, G. CARRON & R. TREIBER, 2005 – Nouvelles observations de *Phaneroptera nana* Fieber, (1853) (Orthoptera, Phaneropteridae) en Alsace et dans le reste de l'Europe occidentale et centrale. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **10** : 73-81.
- UICN, 2001 – *Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge. Version 3.1*. Commission de sauvegarde des espèces. UICN Gland. 37 pp.
- UICN, 2003 – *Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères UICN pour les Listes Rouges. Version 3.0*. Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN Gland. 29 pp.
- VOISIN J.-F. (coord.), 2003 – *Atlas des Orthoptères (Insecta : Orthoptera) et des Mantides (Insecta : Mantodea) de France*. MNHN, Paris, collection *Patrimoines Naturels*, **60** : 104 pp.

ANNEXE 1. Liste rouge et Liste orange des Orthoptères de la région Centre

Espèce	Descripteur, année	Nom vernaculaire	Sous-ordre	Famille	Statut régional
Taxons éteints EX					
<i>Psophus stridulus stridulus</i>	(Linné, 1758)	L'Oedipode stridulante	Caelifera	Acrididae	RE
<i>Oedipoda germanica</i>	(Latreille, 1804)	L'Oedipode rouge	Caelifera	Acrididae	RE
					2 espèces
Taxons en danger critique d'extinction CR					
<i>Decticus verrucivorus verrucivorus</i>	(Linné, 1758)	Le Dectique verrucivore	Ensifera	Tettigoniidae	CR
<i>Gampsocleis glabra</i>	(Herbst, 1786)	Le Dectique des brandes	Ensifera	Tettigoniidae	CR
<i>Locusta migratoria gallica</i>	Remaudière, 1947	Le Criquet des Landes	Caelifera	Acrididae	CR
<i>Calephorus compressicornis</i>	(Latreille, 1804)	Le Criquet des dunes	Caelifera	Acrididae	CR
<i>Dociostaurus (Kazakia) genei genei</i>	(Ocskay, 1832)	Le Criquet des chaumes	Caelifera	Acrididae	CR
<i>Omocestus (Dirshius) petraeus</i>	(Brisout, 1855)	Le Criquet des rocailles	Caelifera	Acrididae	CR
<i>Chorthippus (Chorthippus) montanus</i>	(Charpentier, 1825)	Le Criquet palustre	Caelifera	Acrididae	CR
					7 espèces
Taxons en danger EN					
<i>Omocestus (Dirshius) haemorrhoidalis</i>	(Charpentier, 1825)	Le Criquet rouge-queue	Caelifera	Acrididae	EN
<i>Chorthippus (Glyptobothrus) binotatus binotatus</i>	(Charpentier, 1825)	Le Criquet des ajoncs	Caelifera	Acrididae	EN
					2 espèces
Taxons vulnérables VU					
<i>Conocephalus (Xiphidion) dorsalis</i>	(Latreille, 1804)	Le Conocéphale des roseaux	Ensifera	Conocephalidae	VU
<i>Platycleis (Platycleis) affinis</i>	Fieber, 1853	La Decticelle côtière	Ensifera	Tettigoniidae	VU
<i>Metrioptera (Bicolorana) bicolor</i>	(Philippi, 1830)	La Decticelle bicolore	Ensifera	Tettigoniidae	VU
<i>Pteronemobius lineolatus</i>	(Brullé, 1835)	Le Grillon des torrents	Ensifera	Gryllidae	VU
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	(Linné, 1758)	La Courtilière commune	Ensifera	Gryllotalpidae	VU
<i>Oedaleus decorus</i>	(Germar, 1826)	L'Oedipode soufrée	Caelifera	Acrididae	VU
<i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i>	(Hagenbach, 1822)	Le Criquet des roseaux	Caelifera	Acrididae	VU
<i>Paracinema tricolor bisignata</i>	(Charpentier, 1825)	Le Criquet tricolore	Caelifera	Acrididae	VU
<i>Stenobothrus (Stenobothrus) stigmaticus</i>	(Rambur, 1838)	Le Sténobothre nain	Caelifera	Acrididae	VU
<i>Myrmeleotettix maculatus maculatus</i>	(Thunberg, 1815)	Le Criquet tacheté	Caelifera	Acrididae	VU
					10 espèces
Taxons à surveiller NT					
<i>Ephippiger ephippiger diurnus</i>	Dufour, 1841	L'Ephippigère des vignes	Ensifera	Bradyporidae	NT
<i>Pteronemobius heydenii</i>	(Fischer, 1853)	Le Grillon des marais	Ensifera	Gryllidae	NT
<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i>	(Linné, 1767)	L'Oedipode aigue-marine	Caelifera	Acrididae	NT
<i>Stethophyma grossum</i>	(Linné, 1758)	Le Criquet ensanglanté	Caelifera	Acrididae	NT
<i>Stenobothrus (Stenobothrus) lineatus</i>	(Panzer, 1796)	Le Sténobothre de la Palène	Caelifera	Acrididae	NT
					5 espèces

Liste rouge

Liste orange

ANNEXE 2. Liste verte des Orthoptères de la région Centre

Espèce	Descripteur, année	Nom vernaculaire	Sous-ordre	Famille	Statut régional
Taxons en bon état de conservation LV					
<i>Phaneroptera falcata</i>	(Poda, 1761)	Le Phanéroptère commun	Ensifera	Phaneropteridae	LV
<i>Phaneroptera nana nana</i>	Fieber, 1853	Le Phanéroptère méridional	Ensifera	Phaneropteridae	LV
<i>Leptophyes punctatissima</i>	(Bosc, 1792)	La Leptophye ponctuée	Ensifera	Phaneropteridae	LV
<i>Meconema thalassinum</i>	(De Geer, 1773)	Le Méconème tambourinaire	Ensifera	Meconematidae	LV
<i>Meconema meridionale</i>	Costa, 1860	Le Méconème fragile	Ensifera	Meconematidae	LV
<i>Conocephalus (Xiphidion) fuscus</i>	(Fabricius, 1793)	Le Conocéphale bigarré	Ensifera	Conocephalidae	LV
<i>Ruspolia nitidula nitidula</i>	(Scopoli, 1786)	Le Conocéphale gracieux	Ensifera	Conocephalidae	LV
<i>Tettigonia viridissima</i>	Linné, 1758	La Grande sauterelle verte	Ensifera	Tettigoniidae	LV
<i>Platycleis (Platycleis) albopunctata albopunctata</i>	(Goeze, 1778)	La Decticelle chagrinée	Ensifera	Tettigoniidae	LV
<i>Platycleis (Tessellana) tessellata</i>	(Charpentier, 1825)	La Decticelle carroyée	Ensifera	Tettigoniidae	LV
<i>Metrioptera (Roeseiana) roeselii</i>	(Hagenbach, 1822)	La Decticelle bariolée	Ensifera	Tettigoniidae	LV
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	(De Geer, 1773)	La Decticelle cendrée	Ensifera	Tettigoniidae	LV
<i>Gryllus campestris</i>	Linné, 1758	Le Grillon champêtre	Ensifera	Gryllidae	LV
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	(Latreille, 1804)	Le Grillon bordelais	Ensifera	Gryllidae	LV
<i>Nemobius sylvestris</i>	(Bosc, 1792)	Le Grillon des bois	Ensifera	Gryllidae	LV
<i>Oecanthus pellucens</i>	(Scopoli, 1763)	Le Grillon d'Italie	Ensifera	Oecanthidae	LV
<i>Tetrix subulata</i>	(Linné, 1758)	Le Tétrix riverain	Caelifera	Tetrigidae	LV
<i>Tetrix ceperoi</i>	(Bolivar, 1887)	Le Tétrix des vasières	Caelifera	Tetrigidae	LV
<i>Tetrix undulata</i>	(Sowerby, 1806)	Le Tétrix commun	Caelifera	Tetrigidae	LV
<i>Calliptamus italicus</i>	(Linné, 1758)	Le Caloptène italien	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>	(Costa, 1836)	Le Caloptène ochracé	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Pezotettix giornae</i>	(Rossi, 1794)	Le Criquet pansu	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Oedipoda caeruleascens</i>	(Linné, 1758)	L'Oedipode turquoise	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i>	(Fabricius, 1781)	Le Criquet émeraude	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chrysochraon dispar dispar</i>	(Germer, 1831-35)	Le Criquet des clairières	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Gomphocerippus rufus</i>	(Linné, 1758)	Le Gomphocère roux	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Omocestus (Omocestus) rufipes</i>	(Zetterstedt, 1821)	Le Criquet noir-ébène	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Chorthippus) parallelus parallelus</i>	(Zetterstedt, 1821)	Le Criquet des pâtures	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Chorthippus) albomarginatus albomarginatus</i>	(De Geer, 1773)	Le Criquet marginé	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Chorthippus) dorsatus dorsatus</i>	(Zetterstedt, 1821)	Le Criquet verte-échine	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Glyptobothrus) vagans vagans</i>	(Eversman, 1848)	Le Criquet des pins	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Glyptobothrus) brunneus</i>	(Thunberg, 1815)	Le Criquet duettiste	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Glyptobothrus) mollis mollis</i>	(Charpentier, 1825)	Le Criquet des jachères	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Chorthippus (Glyptobothrus) biguttulus</i>	(Linné, 1758)	Le Criquet mélodieux	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Euchorthippus declivus</i>	(Brisout, 1848)	Le Criquet opportuniste	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Euchorthippus elegantulus gallicus</i>	Maran, 1957	Le Criquet gaulois	Caelifera	Acrididae	LV
<i>Mantis religiosa</i>	Linné, 1758	La Mante religieuse	Mantoptera	Mantidae	LV
<i>Clonopsis gallica gallica</i>	(Charpentier, 1825)	Le Phasme gaulois	Phasmoptera	Phyllidae	LV
					38 espèces
Taxons non évalués					
<i>Tetrix bolivari</i>	(Saulcy, 1901)	Le Tétrix caucasien	Caelifera	Tetrigidae	DD
<i>Tetrix tenuicornis nutans</i>	Hagenbach, 1822	Le Tétrix des carrières	Caelifera	Tetrigidae	DD
<i>Stenobothrus (Stenobothrus) nigromaculatus</i>	(Herrich-Schaeffer, 1840)	Le Sténobothre bourdonneur	Caelifera	Acrididae	DD
<i>Omocestus (Omocestus) viridulus</i>	(Linné, 1758)	Le Criquet verdelet	Caelifera	Acrididae	DD
					4 espèces

Liste verte